



Domaine : RSE et Éco-Responsabilité
 Rubriquage : Actualité - Entreprises - Gouvernance - RSE

Gouvernance actionnariale : mis en cause, Pernod Ricard confirme l'indépendance de son administrateur Anders Narvinger

La présidente du conseil d'administration du groupe Pernod Ricard, Danièle Ricard, [explique](#) « pourquoi le comité des rémunérations, puis le conseil ont confirmé la qualité d'administrateur indépendant d'Anders Narvinger », lors de l'assemblée générale du groupe vendredi 9 novembre 2012. Elle répond ainsi à « deux questions écrites de la part d'actionnaires ou de leurs représentants » : la sicav Proxy active investors, gérée par la société Phitrust, et la société de conseil de vote Proxinvest, qui estiment cette indépendance non fondée dans une lettre adressée au conseil d'administration le 31 octobre dernier (AEF n° [15234](#)).

En cause notamment le fait qu'Anders Narvinger, suédois, dirigeait en 2008 une filiale actuelle : la société Vin&Sprit AB détentrice de la vodka Absolut, rachetée en juillet 2008 par Pernod Ricard. Or le [code Afep-Medef](#), code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées élaboré et appliqué volontairement par celles-ci auquel adhère Pernod Ricard, précise les critères d'un administrateur « indépendant » : « Ne pas avoir été salarié ou administrateur d'une société que l'entreprise consolide au cours des cinq années précédentes. »

UN « GARANT INDÉPENDANT ET NEUTRE », SELON PERNOD RICARD

La réponse exprimée par Danièle Ricard au nom du conseil d'administration est la suivante : « L'État suédois avait nommé en mars 2007 Anders Narvinger comme président non exécutif du conseil d'administration de Vin&Sprit. Cette nomination avait été faite dans le contexte particulier de la privatisation de la société Vin&Sprit. L'État suédois avait alors besoin d'un garant indépendant et neutre pendant cette phase, rôle que joua Anders Narvinger. Il n'avait bien évidemment jamais exercé d'emploi salarié ou de fonction exécutive quelconque au sein de Vin&Sprit avant sa nomination, ce qui l'aurait sinon privé de son indépendance affirmée. Et c'est seulement après l'acquisition de Vin&Sprit par Pernod Ricard en juillet 2008, et surtout après avoir démissionné de la présidence du conseil d'administration de Vin&Sprit, qu'il a rejoint le conseil d'administration de Pernod Ricard. »

« A l'examen de cette situation, et en se fondant sur le code Afep-Medef, le comité des nominations puis le conseil d'administration ont confirmé la qualité d'administrateur indépendant d'Anders Narvinger. Nous pensons que nos commissaires aux comptes n'avaient aucune réserve à émettre sur le sujet. »

« NOUS ATTENDIONS UNE RÉPONSE PLUS COHÉRENTE »

« Nous nous attendions à une réponse un peu plus cohérente », réagit le directeur juridique de Phitrust Luis de Lozada, contacté par AEF mardi 13 novembre. Selon lui, la présidente du conseil d'administration Danièle Ricard « ne fait que décrire un peu la vie professionnelle d'Anders Narvinger, et n'évoque pas les mandats qu'il cumule ». Dans sa lettre au conseil d'administration, Pierre-Henri Leroy, président de la société de conseil de vote Proxinvest, souligne qu'Anders Narvinger « est par ailleurs administrateur de sept autres importantes sociétés, dont cinq autres sociétés cotées et chairman de quatre d'entre elles (1), ce qui excède largement les limites généralement retenues par le code Afep-Medef ». Ce dernier [recommande](#) : « L'administrateur doit

consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires. Lorsqu'il exerce des fonctions exécutives il ne doit, en principe, pas accepter d'exercer plus de quatre autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées, y compris étrangères, extérieures à son groupe. »

Selon Phitrust, Pernod Ricard compte « 28 % d'administrateurs libres de tout conflit d'intérêt et non un tiers », comme la société de gestion le recommande. « Alors qu'Alexandre Ricard, directeur général délégué, sera sûrement appelé fin 2013 à cumuler les fonctions de président et de directeur général délégué, il faut absolument renforcer le conseil avec au moins un tiers d'administrateurs indépendants », conclut Luis de Lozada.

(1) Le [document](#) de référence 2012 de Pernod Ricard précise : « Monsieur Anders Narvinger, ancien directeur général d'ABB Sweden et de l'Association suédoise des industries mécaniques, est président du conseil d'administration de TeliaSonera (télécommunications), de Trelleborg AB (technologie des polymères), d'Alfa Laval AB (entreprise suédoise d'ingénierie), de Coor Service Management Group AB (gestion de services) et de Capiro AB (services de santé). Monsieur Anders Narvinger, diplômé en ingénierie et en économie, est également membre du conseil d'administration de JM AB (construction et bâtiment) et de ÅF AB (conseil en technologie), et vice-président de la Chambre de commerce internationale (ICC) (Suède). Il est administrateur de Pernod Ricard depuis 2009. »



Contacts :

- Pernod-Ricard, Florence Taron, attachée de presse, 01 41 00 40 88, florence.taron@pernod-ricard.com
- Proxinvest, Charles Pinel, chargé des relations presse, 01 45 51 50 43, charles.pinel@proxinvest.fr
- PhiTrust, Luis de Lozada, directeur juridique, 01 55 35 07 53, luis.delozada@phitrust.com

© Copyright AEF Développement durable - 2008/2012 - 6563

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF Développement durable.

Accéder au site de AEF Développement durable : <http://www.aedd.fr>